

PROJET D'ACTIVITÉS 2026 - 2027

Le projet d'activités 2026-2027 concerne les actions éducatives, la communication et la vie associative de notre association départementale.

I. Les actions éducatives

Elles s'articulent selon les objectifs du Socle Commun des Connaissances, **autour des axes de la CPO (Convention Pluriannuelle d'Objectifs) 23-25** signée entre le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et l'Office Central de Coopération à l'École et **autour des axes du projet académique de Créteil (2020-2024) « Autonomie et mobilité : une ambition partagée »** * (Les axes, priorités et objectifs du projet académique sont résumés en fin de document)

1. Une école engagée pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux

1.1. Consolider la maîtrise des savoirs fondamentaux (lecture, écriture, mathématiques)

1.1.1. Étamine :

Production et valorisation d'écrits collectifs, échanges entre classes-autrices et classes-lectrices. Poursuite de cette action. Pour écrire collectivement, les élèves discutent, retravaillent, illustrent les textes qui circuleront à l'échelle nationale ; d'autres les lisent et les critiquent. **Notre association accorde une subvention de 50 euros par classe autrice.** Cette action est très appréciée des coopérateurs.

Au regard du projet académique de Créteil Autonomie et mobilité une ambition partagée

Axe 1 Maîtriser et partager les savoirs

Priorité n°1 Ouvrir l'accès à tous les apprentissages par les savoirs fondamentaux

Objectif n° 1 : Renforcer la maîtrise de la lecture, de l'écriture, de l'expression orale et des mathématiques, de la maternelle au lycée

Et aussi Poursuite de notre partenariat avec « Lire, c'est partir ». Nous vendons aux coopératives affiliées les nouveautés de l'année.

1.1.2. A vos maths, prêts, jouez... coopérons

C'est un projet de l'Union Régionale Île-de-France. Il permet de découvrir coopérativement des jeux mathématiques (Pratiquer les maths en jouant ; Partager le plaisir de jouer ensemble ; Apprendre à coopérer ; Apprendre à argumenter ; Développer les compétences du Vivre ensemble). Malles en prêt à l'AD 93 sur une période scolaire pour les 3 cycles.

Au regard du projet académique de Créteil Autonomie et mobilité une ambition partagée

Axe 1 Maîtriser et partager les savoirs

Priorité n°1 Ouvrir l'accès à tous les apprentissages par les savoirs fondamentaux

Objectif n° 1 : Renforcer la maîtrise de la lecture, de l'écriture, de l'expression orale et des mathématiques, de la maternelle au lycée



1.2. Renforcer la culture scientifique et numérique

1.2.1. Matériel Cuisenaire et Attrimaths Découverte et initiation à l'utilisation de ce matériel de manipulation coopérative. Malles en prêt à l'AD 93 sur une période scolaire pour les 3 cycles.	<i>Au regard du projet académique de Créteil Autonomie et mobilité une ambition partagée</i> Axe 1 Maîtriser et partager les savoirs Priorité n°1 Ouvrir l'accès à tous les apprentissages par les savoirs fondamentaux Objectif n° 1 : Renforcer la maîtrise de la lecture, de l'écriture, de l'expression orale et des mathématiques, de la maternelle au lycée
1.2.2 Malles scientifiques Constitution de malles scientifiques en prêt à l'AD 93 sur une période scolaire avec comme principal objectif d'engager les élèves dans une démarche d'investigation en coopération	Objectif : Renforcer la culture scientifique et numérique
1.2.3 Développement de l'action Radio Pili Les élèves engagés dans l'action vont pouvoir créer ensemble coopérativement la webradio de leur classe. L'objectif est de découvrir une façon de travailler différente par l'engagement de chaque élève. La maîtrise de nouveaux outils.	Objectif : Renforcer la culture numérique et d'investigation
1.2.4 Développement des actions Consom'Acteur et Porté Disparu L'OCCE 93 a à cœur de promouvoir les actions scientifiques à destination des élèves et enseignant.e.s. Grâce à ces documents OCCE, le déploiement de ces actions est facilité. Le kit sera proposé aux coopératives dont les enseignant.e.s souhaitent s'engager dans l'action. L'OCCE 93 accompagnera la mise en place de ces actions.	Objectif : Renforcer la culture scientifique

1.3. Renforcer la formation des personnels et acteurs de l'éducation nationale

1.3.1. Former des personnels de l'EN sur la coopération autour des savoirs	<i>Au regard du projet académique de Créteil Autonomie et mobilité une ambition partagée</i> AXE 1 Maîtriser et partager les savoirs Priorité 1 Ouvrir l'accès à tous les apprentissages par les savoirs fondamentaux
--	--

L'OCCE répond aux sollicitations des circonscriptions de l'Éducation nationale, des établissements, de l'INSPE ou d'autres acteurs de l'éducation pour co-construire des formations propres sur les principes et pratiques du travail en coopération des élèves et du travail en équipe d'adultes, De surcroît, il accompagne les projets, pour ancrer les pratiques dans le quotidien des classes : vivre, analyser, comprendre, transférer.	Objectif 1 : Renforcer la maîtrise de la lecture, de l'écriture, de l'expression orale et des mathématiques, de la maternelle au lycée Axe 2 Fédérer les acteurs pour construire des trajectoires de réussite Priorité 2 Amener chaque élève à se projeter dans son avenir professionnel par des expériences concrètes Objectif 3 : S'appuyer sur la complémentarité des associations pour développer des expériences formatrices et solidaires Axe 4 Accroître la qualité de vie des personnels (autonomie renforcée, mobilité souple) Priorité 1 Favoriser l'attractivité des carrières au sein de l'académie Objectif 1 : étayer l'arrivée et/ou l'entrée en fonction des stagiaires, néo-titulaires et néo-contractuels Objectif 3 : Assurer la qualité de vie au travail et la prévention des risques Priorité 2 Former en conciliant attentes des personnels et besoins identifiés par l'institution Objectif 1 : Passer d'une logique de l'offre à une logique d'accompagnement à la demande
---	---

2. Une école engagée pour l'égalité et la mixité

2.1. Lutter contre les assignations sociales et territoriales

2.1.1. Agir en solidarité au sein des coopératives L'action de l'OCCE dans ce domaine repose sur son principe fondamental de solidarité. Mener diverses actions ayant pour support la coopérative scolaire permet la participation des élèves à toutes les activités sans exceptions. Fêtes, kermesses, prêts de lotos, sonos	Au regard du projet académique de Créteil Autonomie et mobilité une ambition partagée Axe 1 Maîtriser et partager les savoirs Priorité 2 Faire progresser tous les élèves pour réduire les écarts Objectif 1 : Contribuer à lutter contre les difficultés sociales et renforcer le travail personnel de l'élève
2.1.2. La solidarité financière de l'OCCE 93 pour l'aide aux élèves L'aide aux projets coopératifs : Un budget de 7100 euros est	Axe 2 Fédérer les acteurs pour construire des trajectoires de réussite Priorité 1 Dialoguer avec les familles pour une prise en compte globale des élèves Objectif 1 : Approfondir les relations avec les familles ou les responsables légaux

distribué chaque année aux coopératives scolaires pour leurs projets coopératifs. L'OCCE 93 dédie des fonds propres aux actions Thêâ, Étamine et une subvention de 2500 euros est versée aux DDEN pour les Écoles fleuries. La trousse à projets : accompagnement à la gestion des projets portés sur cette plateforme de financement participatif, créée notamment par l'OCCE, en partenariat avec le MENJ, contribue également à la justice sociale	Axe 3 Engager les élèves à s'ouvrir au monde : citoyenneté, culture, sport, mobilités internationales Priorité 1 Former des citoyens éclairés et solidaires partageant les valeurs de la République <i>Objectif 1 : Assurer le respect et la protection des droits et de la dignité de chacun</i> <i>Objectif 2 : Associer les élèves aux projets de chaque école et chaque établissement</i>
2.1.3. Accompagnement du réseau associatif (enseignants) L'association poursuit sa mission d'assistance et de contrôle du fonctionnement légal des coopératives scolaires et accompagne la vie associative des coopératives adhérentes. Elle gère aussi de nombreuses situations relevant de l'assurance scolaire associée à l'adhésion des coopératives Apporter aides et conseils (à distance, sur les écoles ou à l'AD 93). Continuer à aider les collègues qui ont des difficultés pour clore les comptes de l'année écoulée ou tout simplement pour remplir les CRFS. Le service Retkoop de la Fédération permet de s'affilier et de tenir une comptabilité par voie électronique. Cet outil répond aux besoins de nos coopératives et de notre siège départemental. Retkoop nous permet de relancer plus facilement les coopératives n'ayant pas respecté les délais statutaires (aussi bien pour les CRFS que pour les affiliations). La saisie d'un maximum d'informations au moment de la venue du commissaire aux comptes est ainsi effectuée et lui permet d'avoir une vision réaliste de la vie de nos coopératives. Mettre en place et contrôler les coopératives scolaires. Accompagner les enseignants en leur proposant des interventions au niveau des conseils des maîtres pour expliquer les bénéfices de la coopération et aider les collègues à mettre en place des conseils de coopératives et des projets coopératifs	Au regard du projet académique de Créteil Autonomie et mobilité une ambition partagée Axe 2 Fédérer les acteurs pour construire des trajectoires de réussite Priorité 2 Amener chaque élève à se projeter dans son avenir professionnel par des expériences concrètes <i>Objectif 3 : S'appuyer sur la complémentarité des associations pour développer des expériences formatrices et solidaires</i>
2.1.4. Action de formation du réseau associatif La formation à l'OCCE ambitionne à la fois une professionnalisation des salariés dans l'exercice de leurs missions, un accompagnement des bénévoles du réseau pour la mise en	Au regard du projet académique de Créteil Autonomie et mobilité une ambition partagée Axe 2 Fédérer les acteurs pour construire des

œuvre de la vie associative et la formation des enseignants aux fondamentaux de la pédagogie coopérative et des projets menés en coopération. Elle est organisée autour des plans fédéral et départemental de formation. Le plan fédéral de formation est ouvert à nos employés administratifs, à nos administrateurs et notre animatrice départementale. Au plan départemental, l'OCCE initie des formations propres sur les principes et pratiques du travail en coopération des élèves et du travail en équipe d'adultes, et répond aux sollicitations des circonscriptions de l'Éducation nationale, des établissements, de l'INSPE ou d'autres acteurs de l'éducation. 2.1.5. Action de formation des personnels de l'EN mandataires des coopératives scolaires OCCE dans nos locaux ou sur rendez-vous dans les écoles et aussi sous forme d'assistance téléphonique. Formation des nouveaux directeur.rice.s. à l'INSPE (Apport d'informations juridiques, comptables et pédagogiques)	trajectoires de réussite Priorité 2 Amener chaque élève à se projeter dans son avenir professionnel par des expériences concrètes <i>Objectif 3 : S'appuyer sur la complémentarité des associations pour développer des expériences formatrices et solidaires</i> Axe 4 Accroître la qualité de vie des personnels (autonomie renforcée, mobilité souple) Priorité 1 Favoriser l'attractivité des carrières au sein de l'académie <i>Objectif 2 : Accompagner la construction des carrières</i> <i>Objectif 3 : Assurer la qualité de vie au travail et la prévention des risques</i> Priorité 2 Former en conciliant attentes des personnels et besoins identifiés par l'institution <i>Objectif 1 : Passer de l'offre à une logique d'accompagnement de la demande</i>
2.1.6. Information des parents sur la vie de la coopérative. Dans les conseils d'école, informations sur les projets et la gestion de l'argent de la coopérative scolaire L'OCCE 93 relaie par courriel en début d'année scolaire la lettre aux parents " La coopérative expliquée..." du président national. Il est rappelé qu'à chaque conseil d'école un point doit être fait sur la coopérative et qu'en ce qui concerne le CRF le quitus est signé par au moins un parent d'élève. L'OCCE 93 sollicité par les équipes éducatives se déplace dans les écoles pour répondre aux interrogations des parents 2.1.7. Implication des familles dans la vie de la coopérative Participation des parents dans les événements organisés par la coopérative (fêtes de l'école, sorties scolaires...). Organisation de manifestations par les coopératives : il est rappelé que les parents bénévoles sont assurés pour l'organisation, si déclarés comme tels. Pour certaines actions, les parents sont acteurs (bals en liance ils dansent avec les enfants)	Au regard du projet académique de Créteil Autonomie et mobilité une ambition partagée Axe 2 Fédérer les acteurs pour construire des trajectoires de réussite Priorité 1 Dialoguer avec les familles pour une prise en compte globale des élèves <i>Objectif 1 : Approfondir les relations avec les familles ou les responsables légaux</i>

2.2. Sécuriser les parcours scolaires (orientation, lutte contre la difficulté et le décrochages scolaires)

2.2.1. Pratiquer la coopération dans le quotidien de la classe Apprendre par et avec les autres : la coopération comme modalité d'enseignement/apprentissage vécue au quotidien de la classe nourrit la motivation à apprendre, favorise l'engagement des élèves dans leurs apprentissages. Elle propose une démarche complémentaire visant à répondre aux singularités de l'élève d'aujourd'hui au sein d'une Ecole inclusive. 2.2.2. Utiliser l'agenda Coop Poursuite de la promotion de cet outil développé par l'OCCE et les chercheurs Christian Staquet et Jim Howden dont l'objectif est d'instaurer un climat de classe propice aux apprentissages En se servant d'outil comme l'Agenda Coop et la pédagogie de projet, développer l'estime de soi et des autres ainsi que la coopération dans le travail scolaire pour favoriser l'engagement et la persévérance dans les apprentissages. Don d'agendas aux enseignants volontaires pour une expérimentation dans leur classe et à terme intéresser d'autres enseignants de l'école.	Au regard du projet académique de Créteil Autonomie et mobilité une ambition partagée Axe 1 Maîtriser et partager les savoirs Priorité 1 Ouvrir l'accès à tous les apprentissages par les savoirs fondamentaux Objectif 1 : Renforcer la maîtrise de la lecture, de l'écriture, de l'expression orale et des mathématiques, de la maternelle au lycée Objectif 3 : Aiguiser la curiosité, développer l'esprit critique Priorité 2 Faire progresser tous les élèves pour réduire les écarts Objectif 1 : Contribuer à lutter contre les difficultés sociales et renforcer le travail personnel de l'élève Objectif 2 : Réduire les inégalités entre filles et garçons Objectif 3 : Construire une école pleinement inclusive Axe 2 Fédérer les acteurs pour construire des trajectoires de réussite Priorité 1 Dialoguer avec les familles pour une prise en compte globale des élèves Objectif 2 : Veiller ensemble à la santé et à la sécurité des élèves Axe 3 Engager les élèves à s'ouvrir au monde (citoyenneté, culture, sport, mobilités internationales) Priorité 1 Former des citoyens éclairés et solidaires partageant les valeurs de la République Objectif 1 : Assurer le respect et la protection des droits et de la dignité de chacun
---	---

2.3. Consolider l'éducation à la citoyenneté : laïcité et valeurs de la république

2.3.1. Associer les élèves aux projets Erasmus +, aux classes de découverte et aux sorties scolaires L'OCCE, grâce aux outils, aux démarches qu'il propose, permet la participation des élèves à l'organisation de projets collectifs et coopératifs de mobilité et de	Au regard du projet académique de Créteil Autonomie et mobilité une ambition partagée Axe 1 Maîtriser et partager les savoirs Priorité n°1 Ouvrir l'accès à tous les apprentissages par les savoirs fondamentaux Objectif n° 3 : Aiguiser la curiosité, développer l'esprit critique Axe 3 Engager les élèves à s'ouvrir au monde (citoyenneté, culture, sport, mobilités internationales) Priorité 1 Former des citoyens éclairés et solidaires partageant les valeurs de la République Objectif 1 : Assurer le respect et la protection des droits et de la dignité de chacun Objectif 2 : Associer les élèves aux projets de chaque école et chaque établissement Priorité 2 Ouvrir à tous les élèves des expériences culturelles, artistiques, sportives et internationales
---	---

sorties pédagogiques.	Objectif 3 : Engager des démarches durables, en lien avec la responsabilité sociale (classes d'eau...)
-----------------------	---

2.3.2. Associer les élèves à la vie de l'école et de l'établissement L'action centrale, le pilier de cet EMC en actes, est le conseil de coopérative. Les dispositifs participatifs de la vie associative que sont ces conseils et la délégation élèves, visent à faire de l'École un lieu d'expérimentation de l'agir ensemble coopératif, faisant sa place à chaque individu à égalité, dans le respect des principes républicains Le Conseil de coopérative vise à vivre la citoyenneté en acte. C'est un lieu de parole démocratique qui traite des questions relatives à la vie de la classe, de l'école ou de l'établissement. Dès la maternelle, nos élèves peuvent apprendre à choisir (d'avoir un poisson rouge ou d'aller au cinéma, d'acheter un manteau pour la poupée ou un livre sur le loup, ...) dans un cadre adapté à leur niveau de compréhension du monde. Dès le cycle 2, ils peuvent participer à la gestion d'une partie du budget de la coopérative, se réunir régulièrement pour fonder de réels projets. Au cycle 3, ils peuvent utiliser toutes les fonctionnalités d'une association d'élèves. Les élèves apprennent à organiser une réunion (tour de parole, écoute des arguments, respect de l'autre), à prendre une décision (par vote avec des « pour », des « contre », des abstentions), à élire des délégués, un bureau, à établir un registre de décisions, à participer à des dépenses adaptées à leur budget. L'élaboration et la réalisation de projets coopératifs permettent aux enseignants de développer l'entraide et la coopération.	Au regard du projet académique de Créteil Autonomie et mobilité une ambition partagée Axe 1 Maîtriser et partager les savoirs Priorité n°1 Ouvrir l'accès à tous les apprentissages par les savoirs fondamentaux Objectif n° 3 : Aiguiser la curiosité, développer l'esprit critique Priorité n°2 Faire progresser tous les élèves pour réduire les écarts Objectif 1 : Contribuer à lutter contre les difficultés sociales et renforcer le travail personnel de l'élève Axe 2 Fédérer les acteurs pour construire des trajectoires de réussite Priorité 2 Amener chaque élève à se projeter dans son avenir professionnel par des expériences concrètes Axe 3 Engager les élèves à s'ouvrir au monde (citoyenneté, culture, sport, mobilités internationales) Priorité 1 Former des citoyens éclairés et solidaires partageant les valeurs de la République Objectif 1 : Assurer le respect et la protection des droits et de la dignité de chacun Objectif 2 : Associer les élèves aux projets de chaque école et chaque établissement
--	--

2.3.3. Découvrir l'ESS : semaine de l'ESS à l'école L'OCCE fait découvrir aux élèves l'ESS et les initie, par la rencontre de professionnels (dans le cadre de la Semaine de l'ESS à l'École et du projet Mon ESS à l'École), aux principes démocratiques de	Au regard du projet académique de Créteil Autonomie et mobilité une ambition partagée Axe 2 Fédérer les acteurs pour construire des trajectoires de réussite Priorité 2 Amener chaque élève à se projeter dans son avenir professionnel par des expériences concrètes
---	---

l'économie sociale et solidaire auxquels se réfère le fonctionnement des coopératives.	Objectif 3 : S'appuyer sur la complémentarité des associations pour développer des expériences formatrices et solidaires
--	---

2.3.4. Servir la Cause des Enfants pour les droits à l'expression et la participation Sensibilisation des classes (Forum des droits de l'enfant, accompagnement des classes et des enseignant-es au long cours, partage de ressources) avec l'UR IDF et nos associations partenaires (Solidarité Laïque, MGEN Les Francas)	Au regard du projet académique de Créteil Autonomie et mobilité une ambition partagée Axe 2 Fédérer les acteurs pour construire des trajectoires de réussite Priorité 2 Amener chaque élève à se projeter dans son avenir professionnel par des expériences concrètes Objectif 2 : Veiller ensemble à la santé et à la sécurité des élèves Objectif 3 : S'appuyer sur la complémentarité des associations pour développer des expériences formatrices et solidaires Axe 3 Engager les élèves à s'ouvrir au monde (citoyenneté, culture, sport, mobilités internationales) Priorité 1 Former des citoyens éclairés et solidaires partageant les valeurs de la République Objectif 1 : Assurer le respect et la protection des droits et de la dignité de chacun
--	---

3. Une école engagée pour le bien-être des élèves

3.1. Lutter contre toutes les formes de discriminations, de violence et de harcèlement

3.1.1. Développer des compétences psychosociales, notamment par la pratique des jeux coopératifs Développer la solidarité, la coopération, le respect et l'estime de soi et de l'autre. Utiliser le jeu comme outil de socialisation et d'entraide au service des apprentissages.	Au regard du projet académique de Créteil Autonomie et mobilité une ambition partagée Axe 1 Maîtriser et partager les savoirs Priorité 1 Ouvrir l'accès à tous les apprentissages par les savoirs fondamentaux Objectif 1 : Renforcer la maîtrise de la lecture, de l'écriture, de l'expression orale et des mathématiques, de la maternelle au lycée Objectif n° 3 : Aiguiser la curiosité, développer l'esprit critique Axe 3 Engager les élèves à s'ouvrir au monde (citoyenneté, culture, sport, mobilités internationales) Priorité 1 Former des citoyens éclairés et solidaires partageant les valeurs de la République Objectif 1 : Assurer le respect et la protection des droits et de la dignité de chacun
--	---

3.1.2. Formation des personnels de l'EN aux différentes modalités d'action pour un climat scolaire apaisé Former à la résolution coopérative des conflits intégrant les aspects relatifs aux émotions, aux compétences psycho-sociales, à la lutte contre le harcèlement et à toutes formes de discriminations. Des outils peuvent servir de support comme par exemple les jeux coopératifs. Proposition de formations aux personnels de l'EN, aussi bien les PE que les Directions d'écoles.	Au regard du projet académique de Créteil Autonomie et mobilité une ambition partagée AXE 1 Maîtriser et partager les savoirs Priorité 2 Faire progresser tous les élèves pour réduire les écarts Objectif 3 : Construire une école pleinement inclusive Axe 3 Engager les élèves à s'ouvrir au monde (citoyenneté, culture, sport, mobilités internationales) Priorité 1 Former des citoyens éclairés et solidaires partageant les valeurs de la République Objectif 1 : Assurer le respect et la protection des droits et de la dignité de chacun Objectif 2 : Associer les élèves aux projets de chaque école et chaque établissement Objectif 3 : Poser les bases d'une citoyenneté numérique Axe 4 Accroître la qualité de vie des personnels (autonomie renforcée, mobilité souple) Priorité 1 Favoriser l'attractivité des carrières au sein de l'académie Objectif 3 : Assurer la qualité de vie au travail et la prévention des risques
--	--

3.2. Développer l'éducation artistique et culturelle et la pratique physique et sportive

3.2.1. École en poésie

Action nationale de l'OCCE, en partenariat avec le Printemps des Poètes, visant l'engagement des établissements, des enseignants, des élèves en faveur de la poésie au cœur de l'école : relation à la langue poétique et littéraire, aux poètes, à l'appropriation du poème par des actes collectifs et personnels de lecture, y compris à haute-voix, fondant un rapport de sens et sensible avec l'écrit.

Photo Poèmes Participation à une mosaïque nationale autour du thème proposé par le Printemps des Poètes. Les participants créent et envoient en ligne une photographie en résonance avec un poème proposé

Poursuite et développement de cette action, en invitant le poète ou la poétesse parrain, marraine d'Ecole en poésie dans les classes. Une malle Poésie est en prêt à l'AD 93 sur une période scolaire.

Au regard du projet académique de Créteil Autonomie et mobilité une ambition partagée

Axe 1 Maîtriser et partager les savoirs

Priorité n°1 Ouvrir l'accès à tous les apprentissages par les savoirs fondamentaux

Objectif n° 1 : Renforcer la maîtrise de la lecture, de l'écriture, de l'expression orale et des mathématiques, de la maternelle au lycée

« Ecole en Poésie » permet la découverte de poètes de tout temps et de tout horizon.

Axe 3 Engager les élèves à s'ouvrir au monde : citoyenneté, culture, sport, mobilités internationales

Priorité n°2 Ouvrir à tous les élèves des expériences culturelles, artistiques, sportives et internationales

Objectif n° 1 : Ouvrir au monde par les arts et par le sport

3.2.2. Théâ

Théâ est une action nationale d'éducation artistique de l'OCCE, favorisant la rencontre entre des enfants et adolescents à l'école, et les écritures théâtrales contemporaines, dans des pratiques du lire- dire- voir- jouer -partager, en relation avec des auteurs, des théâtres et des artistes en compagnies

Poursuite et renforcement de cette action sur le 93 et dans les départements limitrophes (77 et 94) (mutualisation au niveau de l'UR)

Son objectif : Favoriser la création théâtrale à partir d'œuvres d'un auteur contemporain.

La mise en œuvre de l'action s'accompagne dans notre département

- d'une formation des enseignants et d'animations en classe (par l'animatrice et par des artistes-comédiens)
- de lectures offertes par l'animatrice pédagogique dans chaque classe
- de la venue de l'autrice dans les classes
- mise en lien des classes et leurs enseignant·es avec partage de ressources

Au regard du projet académique de Créteil Autonomie et mobilité une ambition partagée

THEA, une approche coopérative de la littérature théâtrale jeunesse

Axe 1 Maîtriser et partager les savoirs

Priorité n°1 Ouvrir l'accès à tous les apprentissages par les savoirs fondamentaux

Objectif n° 1 : Renforcer la maîtrise de la lecture, de l'écriture, de l'expression orale et des mathématiques, de la maternelle au lycée

Théâ permet la découverte d'auteurs de théâtre de jeunesse contemporains

Axe 3 Engager les élèves à s'ouvrir au monde : citoyenneté, culture, sport, mobilités internationales

- de la poursuite et du développement de partenariat avec les structures culturelles (théâtre de la Commune (Aubervilliers), théâtres municipaux, conservatoires, médiathèques, municipalités - de l'accompagnement des enseignants pour la recherche de subventions auprès des municipalités (cité éducative), de l'éducation nationale dossier PEAC sur Adage, et/ou de fondations (Seligmann...)	Priorité n°2 Ouvrir à tous les élèves des expériences culturelles, artistiques, sportives et internationales Objectif n° 1 : Ouvrir au monde par les arts et par le sport
--	---

3.2.3. Former les enseignants à la coopération par l'art Éprouver des situations de pratique artistique, travailler avec des artistes, des auteurs et des œuvres et analyser les processus générés dans la perspective de formes de travail artistique pour les élèves à l'Ecole. Théâ, Etamine, Ecole en Poésie	<i>Au regard du projet académique de Créteil Autonomie et mobilité une ambition partagée</i> Axe 1 Maîtriser et partager les savoirs Priorité n°1 : Ouvrir l'accès à tous les apprentissages par les savoirs fondamentaux Objectif n° 1 : Renforcer la maîtrise de la lecture, de l'écriture, de l'expression orale et des mathématiques, de la maternelle au lycée Axe 3 Engager les élèves à s'ouvrir au monde : citoyenneté, culture, sport, mobilités internationales Priorité n°2 : Ouvrir à tous les élèves des expériences culturelles, artistiques, sportives et internationales Objectif n° 1 : Ouvrir au monde par les arts et par le sport
---	--

3.3. Consolider l'éducation à l'environnement et au développement durable

3.3.1. Eco coop Nous relayons cette action nationale de l'OCCE	<i>Au regard du projet académique de Créteil Autonomie et mobilité une ambition partagée</i> Axe 3 Engager les élèves à s'ouvrir au monde (citoyenneté, culture, sport, mobilités internationales) Priorité 2 Ouvrir à tous les élèves des expériences culturelles, artistiques, sportives et internationales Objectif 2 : Associer les élèves aux projets de chaque école et chaque établissement Objectif 3 : Engager des démarches durables en lien avec la responsabilité sociale
---	--

3.3.2. Apprendre à jardiner durablement

Cette action, fruit d'une évolution significative à l'OCCE de l'historique action Écoles fleuries, s'inscrit dans la démarche EDD. Elle permet aux élèves de s'engager sur un projet long et d'aborder de multiples connaissances et compétences dans l'action

Écoles fleuries Poursuite de cette action en partenariat avec l'association des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale du 93 à laquelle nous donnons une subvention de 2.500 euros.

Classes d'eau

Nous avons une convention avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) pour laquelle nous sommes structure pédagogique et relai financier pour le 93. Chaque classe bénéficie d'une subvention de 700 euros pour réaliser sa classe d'eau. Nous proposons une réunion d'informations et un accompagnement pédagogique des enseignants. Nous organisons une commission d'étude des dossiers en amont de leur acceptation par l'AESN. Nous sommes garants de la bonne utilisation de la subvention versée par les classes.

Nous souhaitons inciter nos coopératives à participer à cette action. Véritable éducation à la citoyenneté, la classe d'eau permet d'acquérir les informations de base sur la façon dont l'eau est gérée et qui fait quoi dans ce domaine.

Au regard du projet académique de Créteil
Autonomie et mobilité une ambition partagée

Axe 1 Maîtriser et partager les savoirs

Priorité n°1 Ouvrir l'accès à tous les apprentissages par les savoirs fondamentaux

Ces actions donnent du sens aux écrits et sollicitent les savoirs fondamentaux

Objectif n° 1 : Renforcer la maîtrise de la lecture, de l'écriture, de l'expression orale et des mathématiques, de la maternelle au lycée

Les Classes d'Eau créent entre élèves des interactions qu'ils n'ont pas habituellement
Ces actions mobilisent la démarche scientifique et les questionnements

Objectif n° 3 : Aiguiser la curiosité, développer l'esprit critique

Axe 3 Engager les élèves à s'ouvrir au monde : citoyenneté, culture, sport, mobilités internationales

Priorité n°2 Ouvrir à tous les élèves des expériences culturelles, artistiques, sportives et internationales

Ces projets permettent aux élèves d'apprendre sur leur environnement proche et/ou plus lointain

Objectif n° 1 : Ouvrir au monde par les arts et par le sport

Ils permettent d'apprendre aux élèves à prendre soin de leur lieu de vie quotidienne

Objectif n° 3 : Engager des démarches durables, en lien avec la responsabilité sociale

II. La communication

Outils réalisés par la fédération diffusés gratuitement :

La **lettre de rentrée et les newsletters ponctuelles** (cause des enfants, calendriers, étamine, eco'coop, semaine de l'ESS) sont relayées aux coopératives sous forme électronique.

Le **bulletin interne** est diffusé auprès des administrateurs.

Outils réalisés par l'AD et diffusés gratuitement :

Création et mise en forme de documents pédagogiques à destination des enseignants (remis lors des animations pédagogiques).

Outils vendus aux coopératives :

Renforcer la promotion du calendrier par courriel (les calendriers permettent aux écoles de financer leurs projets)

Présenter « l'agenda coop » à chaque rencontre avec les enseignants et vente directe à l'AD

Poursuivre notre partenariat avec Lire, c'est Partir (livre vendu 1€).

Outils de gestions :

Dossiers d'ouverture et de fermeture de coopératives « types » à destination des écoles pour simplifier les démarches

Comptabilités analytiques (Retkoop).

Notre site :

L'actualiser et l'enrichir

L'apport et même la participation des coopératives seront les bienvenus pour permettre des échanges et mettre en valeur les réalisations des élèves dans le cadre des projets coopératifs (mise en ligne des photos, des documents issus des coopératives et liens vers les sites et les blogs des classes et des écoles affiliées)

III. La vie associative

L'autonomie et la solidarité sont les valeurs de l'OCCE 93 regroupant quelque 650 coopératives en une seule et même association, qui accompagne la vie des écoles publiques.

La coopérative est la première association à laquelle les élèves participent. La participation des élèves est au centre du fonctionnement coopératif. Les élèves doivent apprendre à organiser une réunion (tour de parole, écoute des arguments, respect de l'autre), à prendre une décision (par vote avec des « pour », des « contre », des abstentions), à élire des délégués, un bureau, à établir un registre de décisions, à participer à des dépenses adaptées à leur budget.

L'élaboration et la réalisation de projets coopératifs doivent permettre aux enseignants de développer l'entraide et la coopération dans le premier et le second degré.

Nous restons très présents dans le premier degré (+ de 80% des écoles primaires) mais il serait bénéfique que nous couvrions davantage le territoire de la Seine-Saint-Denis, ce qui permettrait une meilleure diffusion de nos objectifs et nos valeurs ainsi qu'une plus grande mobilisation autour de nos actions.

La dynamique de travail avec la fédération et les autres OCCE perdure. Les détachés de l'Union Régionale Île-de-France se réunissent régulièrement autour d'objectifs pédagogiques communs et de la mutualisation des outils.

Continuer à renforcer les liens avec la D.S.D.E.N., nos partenaires institutionnels et associatifs (Solidarité Laïque, DDEN, les structures culturelles, les municipalités). Il nous faut également poursuivre et amplifier notre action de formation auprès des inspecteurs, des directeurs (notamment les nouveaux directeurs dans le cadre de leur formation à l'INSPE) et enseignants.

Accompagner les enseignants pour former les citoyens de demain et contribuer à une société plus solidaire reste la priorité de l'OCCE. Nous souhaitons améliorer l'information et la communication autour de ses valeurs et de ses actions.

Les axes du projet académique de formation de Créteil (2020 -2024) Autonomie et mobilité une ambition partagée

Axe 1. MAÎTRISER ET PARTAGER LES SAVOIRS, CONDITION DE L'AUTONOMIE ET DE LA MOBILITÉ POUR TOUS

Priorité 1 Ouvrir l'accès à tous les apprentissages par les savoirs fondamentaux

Objectif n° 1 : Renforcer la maîtrise de la lecture, de l'écriture, de l'expression orale et des mathématiques, de la maternelle au lycée

Objectif n° 2 : Poser des diagnostics pour aider les élèves à progresser

Objectif n° 3 : Aiguiser la curiosité, développer l'esprit critique

Priorité 2 Faire progresser tous les élèves pour réduire les écarts

Objectif n° 1 : Contribuer à lutter contre les difficultés sociales et renforcer le travail personnel de l'élève

Objectif n° 2 : Réduire les inégalités entre filles et garçons

Objectif n° 3 : Construire une école pleinement inclusive

Axe 2. FÉDÉRER LES ACTEURS POUR CONSTRUIRE DES TRAJECTOIRES DE RÉUSSITE

Priorité 1 Dialoguer avec les familles pour une prise en compte globale des élèves

Objectif n° 1 : Approfondir les relations avec les familles ou les responsables légaux

Objectif n° 2 : Veiller ensemble à la santé et à la sécurité des élèves

Objectif n° 3 : Permettre à chacun d'agir sur sa propre trajectoire : travailler l'orientation

Priorité 2 Amener chaque élève à se projeter dans son avenir professionnel par des expériences concrètes

Objectif n° 1 : Développer les liens entre les élèves et les milieux professionnels

Objectif n° 2 : Valoriser la voie professionnelle, clef de la mobilité

Objectif n° 3 : S'appuyer sur la complémentarité des associations pour développer des expériences formatrices et solidaires

Axe 3. ENGAGER LES ÉLÈVES À S'OUVRIR AU MONDE : CITOYENNETÉ, CULTURE, SPORT, MOBILITÉS INTERNATIONALES

Priorité 1 Former des citoyens éclairés et solidaires partageant les valeurs de la République

Objectif n° 1 : Assurer le respect et la protection des droits et de la dignité de chacun

Objectif n° 2 : Associer les élèves aux projets de chaque école et chaque établissement

Objectif n° 3 : Poser les bases d'une citoyenneté numérique

Priorité 2 Ouvrir à tous les élèves des expériences culturelles, artistiques, sportives et internationales

Objectif n° 1 : Ouvrir au monde par les arts et par le sport

Objectif n° 2 : Renforcer l'ouverture européenne et internationale

Objectif n° 3 : Engager des démarches durables, en lien avec la responsabilité sociale